



# notre Région

par **Henri JACOT**

Conseiller régional Rhône-Alpes,  
Adjoint au Maire de Lyon.



Depuis plus d'un an et demi, je siège au Conseil régional Rhône-Alpes, où je représente la Gauche Alternative, Ecologique et Citoyenne.

Élu sur la liste de rassemblement de la Gauche et des Verts, conduite par Jean-Jack Queyranne, je participe à la majorité qui se bat pour l'emploi, la formation et la recherche, les transports, l'aménagement du territoire et le développement durable, la culture, la vie associative et la jeunesse. Pour ne citer que les principaux domaines de l'intervention régionale.

Apparenté au groupe PS et DVG, j'ai choisi de m'investir principalement sur les questions de la formation professionnelle et de l'emploi, désormais "priorité n° 1 de la Région". Par ailleurs, chargé par le Président d'une mission transversale sur l'évaluation des politiques régionales, je m'intéresse aussi de près au développement de la démocratie participative, au cœur de la démarche de Rhône-Alpes, "la Citoyenne".

Tout cela est passionnant, mais complexe.

Complexe, d'abord, car les compétences de la Région sont peu connues, et étaient même fort peu lisibles, quoique nettement orientées à droite, sous la mandature précédente de Anne-Marie Comparini.

Complexe, ensuite, car la majorité régionale a parfois des difficultés à concrétiser d'une manière unitaire et pluraliste les préoccupations portées par ses

composantes (PS/Verts/PC/PRG).

Complexe, surtout, car les attentes et enjeux sont énormes pour Rhône-Alpes et ses habitants, et pour la Gauche et sa crédibilité à l'échelle de l'ensemble des régions, alors même que la pression libérale s'accroît au niveau du Gouvernement et de la majorité de droite au Parlement.

Dans le même temps, au plan national, le mouvement social certes résiste, voire se développe, comme en a témoigné le résultat du référendum sur le traité constitutionnel européen en mai 2005, mais sans que s'ouvrent encore réellement de claires perspectives politiques transformatrices.

C'est, à la fois, pour rendre compte de ce premier quart de mandat régional et pour contribuer, modestement mais résolument, à la construction d'une telle démarche de transformation alternative qu'a été élaboré ce "supplément régional" à la lettre des élus du GAEC de Lyon et du Grand Lyon.

Avec la proposition d'en faire l'objet d'une rencontre spécifique au printemps, comme cela avait été le cas au moment de la campagne des élections régionales.

D'ici là, je reste naturellement disponible pour toute interrogation, voire interpellation, sur des dossiers qui concernent notre Région.

**H.J.**

## Les principales compétences de la Région, vues à travers son budget

**Au vu des réponses à tous les questionnaires qui portent sur les régions en général ou Rhône-Alpes en particulier, la Région apparaît très clairement comme une collectivité d'avenir, mais aussi très mal connue et trop loin des citoyens.**

Le budget, de 1,7 million d'euros en 2005, donc du même ordre de grandeur que celui du Grand Lyon ou du Conseil Général et d'un peu plus du double de celui de la ville de Lyon, donne une première idée de ses compétences.

D'abord, du côté des recettes, soulignons que les transferts de l'Etat en constituent plus de 50%, ce qui est réellement problématique surtout dans les conditions de la décentralisation "façon Chirac-Raffarin-Villepin". La fiscalité régionale amène un peu moins de 30% des recettes environ, soit environ 350 millions d'euros en fiscalité directe (la taxe d'habitation n'étant pas concernée ; ce qui est souvent ignoré), et 150 millions d'euros en fiscalité indirecte (cartes grises essentiellement). L'emprunt, qui demeure avec 100 euros par habitant environ 50% inférieur à la moyenne des régions, financent les 20% restants.

### Les dépenses peuvent se diviser en trois grandes catégories :

- D'un côté, les transports et les lycées sont de loin budgétairement les compétences les plus consommatrices : autour de 500 millions d'euros pour chacune d'elles. Bien sûr, il y a là des choix politiques importants à faire, mais les dépenses quasiment obligatoires en investissement et fonctionnement pèsent lourd sur ces compétences transférées et donc de plein exercice pour la région.

- A l'autre extrémité, si l'on peut dire, la culture, le sport, la santé, la jeunesse et la vie associative, l'action internationale, ne mobilisent qu'un peu plus de 70 millions d'euros au total, sur des compétences en réalité non obligatoires, mais pourtant hautement significatives en termes d'identité politique régionale.

- Entre les deux, les compétences de formation professionnelle et d'apprentissage (130 millions pour chacune d'elles), de développement économique et technologique (100 millions), d'aménagement du territoire (80 millions), d'enseignement supérieur et de recherche (70 millions), d'environnement (30 millions).

Le troisième ensemble de compétences, soit de plein exercice (formation professionnelle et apprentissage), soit partagées (les autres citées), paraît pouvoir être particulièrement discriminant en termes politiques. La majorité de gauche régionale l'a résolument orienté sur l'emploi de qualité, le développement durable et la solidarité territoriale. C'est dans cet ensemble que j'ai choisi d'intervenir à titre principal.

## Le fonctionnement du Conseil régional

**L'institution régionale est très différente d'une collectivité telle une commune ou une communauté d'agglomération.**

Nous ne voulons pas ici détailler son fonctionnement que l'on trouvera décrit sur le site du Conseil régional ([www.cr-rhone-alpes.fr](http://www.cr-rhone-alpes.fr)).

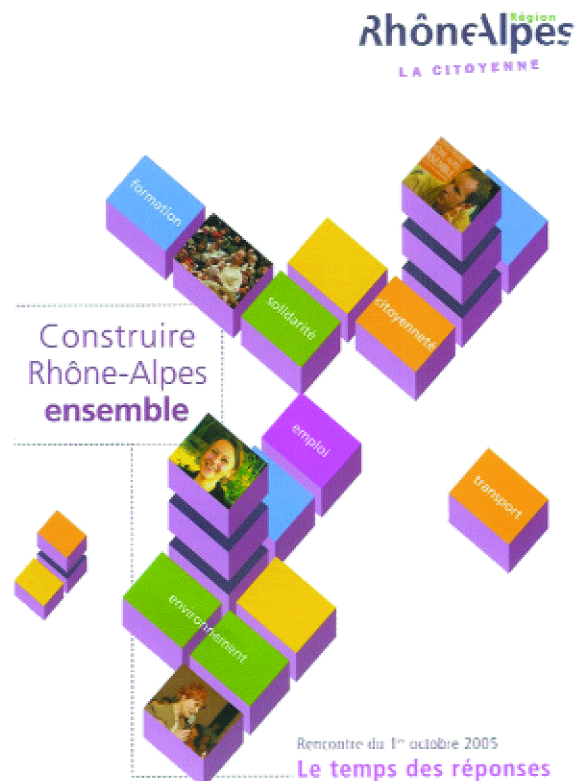
Disons pour résumer que le conseil régional est beaucoup moins "présidentiel" et beaucoup plus "parlementaire" qu'un conseil municipal. Les groupes politiques, de la majorité comme de l'opposition, ont une importance nécessairement plus grande du fait notamment du rôle des présidences des commissions thématiques (transports, lycées et enseignement initial, culture, aménagement du territoire, formation professionnelle et apprentissage... : il y en a 16 au Conseil Rhône-Alpes) et de la possibilité de demander en Assemblée plénière des suspensions de séance, des votes nominatifs et de proposer des amendements aux rapports présentés par l'exécutif. En outre, il faut noter le rôle indirect des milieux socio-professionnels et de la société civile "organisée" à travers les avis et rapports du Conseil Economique et Social Régional.

Quant à la taille de ces groupes politiques dans l'actuelle mandature, et donc la structure politique du Conseil régional et de sa majorité, rappelons que sur un total de 157 membres, on compte :

- 51 PS/DVG et apparentés, 22 Verts, 15 PC, 6 PRG ; soit 94 pour la majorité;
- 28 UMP, 17 UDF ; soit 45 pour la droite républicaine;
- 18 FN pour l'extrême droite.

Unis, la Gauche et les Verts disposent d'une large majorité. On l'a vu dès la première séance avec des votes symboliques, comme le vœu pour mettre la région hors AGCS par exemple. Mais on assiste parfois à la volonté des uns ou des autres d'affirmer sa spécificité, ce qui peut conduire à des difficultés en séance plénière. C'est notamment le cas pour l'énergie nucléaire ou certaines infrastructures de transport (A 45, A 89...), le rassemblement au deuxième tour s'étant fait avec des divergences assumées. Mais ce peut être aussi le cas sur la conception du développement économique ou de l'aménagement du territoire, si les dossiers arrivent en séance avec une insuffisante coordination au sein de la majorité. On assiste alors à des tentatives de diversion de l'opposition, sans oublier les déclarations provocatrices de l'extrême droite. (Une conseillère du FN a d'ailleurs été condamnée par la justice saisie par le Président de la Région pour une intervention haineuse en commission permanente).

Le cas limite a été le vote négatif sur l'implantation de l'EPR en Région Rhône-Alpes, acquis par une majorité de 79 voix (PS+Verts+PRG) contre 78 voix (UMP, FN, UDF, PC) pour. Pour ma part, j'ai voté contre, considérant que l'EPR était une génération nucléaire intermédiaire posant plus de problèmes qu'elle n'en résout. Mais sur d'autres aspects qui touchent au nucléaire (rôle du CEA, projet ITER : fusion et non plus fission), je me retrouve sur les positions du PS et du PC et non sur celle des Verts. D'une façon générale, je me considère comme tout à fait bien inséré dans le groupe PS/DVG et Apparentés, tout en entretenant de bons rapports avec les autres membres de la majorité, qu'ils soient PC, Verts ou PRG.



## Rhône Alpes avance

Il n'est pas question de reprendre ici l'ensemble des décisions prises par la majorité régionale et de les promouvoir sans modestie ni discernement. Disons plutôt que je n'en ai voté aucune à contre-cœur et que je les assume donc toutes, et que je suis particulièrement satisfait d'en avoir votées certaines, après avoir d'ailleurs explicitement contribué, à des degrés divers, à leur élaboration.

C'est tout particulièrement le cas de celles qui sont relatives à l'emploi et la formation professionnelle et qui ont été regroupées dans le Plan régional pour l'emploi voté dès novembre 2004. 20 mesures ont été adoptées dans leurs principes dans cette délibération cadre, qui ont été concrétisées ensuite dans des délibérations spécifiques : création de contrats d'aide et de retour à l'emploi (CARED), dont 1500 sont déjà signés, et d'emplois tremplins pour la vie associative, dont 150 déjà signés ; renforcement de l'appui à la création d'entreprises, à la reprise-transmission, au développement de l'économie sociale et solidaire ; développement de l'apprentissage, y compris pour l'emploi public, avec l'objectif de passer de 32000 places à 50000 places sur le mandat en pleine complémentarité avec la promotion de l'enseignement professionnel sous statut scolaire ; promotion de la formation tout au long de la vie notamment par la VAE ; instauration d'une commission de suivi et d'évaluation des aides aux entreprises et d'une démarche de contribution à la sécurisation des parcours professionnels ; adoption d'un schéma régional de développement économique devant notamment se traduire par la création d'un système partenarial d'anticipation des mutations économiques, d'un programme pluriannuel sur la sous-traitance industrielle, d'un fond régional pour participer au financement d'investissements matériels et immatériels générateurs d'emploi ; avancée sur la mixité et l'égalité professionnelle en Rhône-Alpes ; création de contrats territoriaux emploi-formation (CTEF) pour aller au plus près des besoins ; soutien au dialogue social en créant une ligne spécifique de 700.000 euros pour les organisations syndicales (510.000 euros) et patronales (190.000 euros). La liste est impressionnante qui témoigne de cette mobilisation des énergies en direction de l'emploi, décrété "priorité n° 1 de Rhône-Alpes".

Bien sûr, l'Etat et les entreprises ont et gardent la responsabilité principale en ce domaine ; mais la Région met pour la part qui lui revient tout en œuvre pour lutter contre le chômage et promouvoir l'emploi de qualité, et expérimente pour ce faire des dispositifs et des démarches, notamment de concertation sociale approfondie, qui ont une portée d'ampleur nationale.

Mais, c'est aussi toutes les actions et politiques qui visent à construire une région plus solidaire, plus équitable, plus écologique, plus tournée vers sa jeunesse et plus ouverte sur le monde : 50 nouvelles lignes de TER ouvertes, un plan d'investissement pour les lycées accru de 25%, un budget consacré à l'habitat et à la maîtrise du foncier augmenté de plus de 40%, un développement résolu des économies d'énergie et des énergies renouvelables, un accroissement significatif des aides aux festivals, un soutien actif des associations, un effort continu pour aboutir à 0,7% du budget régional pour la coopération décentralisée et la solidarité internationale d'ici 2010... Voici aussi quelques unes, bien loin d'être exhaustives, des premières orientations prises dans ces autres domaines.

[SUITE EN DERNIERE PAGE]

## L'activité d'un conseiller régional

Chaque conseiller régional participe, chaque mois "ouvrable", à au moins trois commissions thématiques et intervient le cas échéant au nom de son groupe en Commission Permanente ou Assemblée plénière. Personnellement, je suis Vice-Président de la commission Formations Continues et Apprentissage, et membre de la commission Economie et emploi et de la commission Enseignement supérieur et recherche. Je suis notamment intervenu en Assemblée plénière sur les principaux rapports touchant au Plan régional pour l'emploi, à la commission de suivi et d'évaluation des fonds aux entreprises, au dialogue social régional et territorial, à la sécurisation des parcours professionnels et au Schéma régional de développement économique. (Ces interventions sont disponibles sur le site du groupe PS/DVG et Apparentés : [www.apara.fr](http://www.apara.fr)). Je préside en outre le jury de maîtrise d'œuvre du Conseil régional qui instruit tous les projets de construction ou d'aménagement des lycées.

Par ailleurs, chaque conseiller est membre d'une trentaine au moins de conseils d'administration, d'orientation ou de perfectionnement... Pour ce qui me concerne, j'ai privilégié un certain nombre de lycées professionnels, de CFA ou de grandes écoles (ENS, ECL...), et des institutions comme ARAVIS (structure régionale de l'ANACT), le PRAO (Pôle Rhône-Alpes d'Orientation) ou le CCREFP (Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle). Au sein de ce CCREFP, qui rassemble Etat, Région et Partenaires Sociaux, je préside la commission VAE (validation des acquis de l'expérience) qui est d'une particulière importance.

La vie d'un conseiller régional est, on le voit, bien remplie. Sans oublier les courriers, messages ou demandes diverses qui lui parviennent. Et c'est bien normal !

## Evaluation et démocratie participative

D'après le Petit Robert, évaluer consiste à "porter un jugement sur la valeur". Cette acception est très largement reprise dans les définitions de l'évaluation des politiques publiques. Citons, par exemple : "L'évaluation porte un jugement sur la valeur d'une intervention publique par référence à des critères et à des normes explicites (pertinence, efficacité, etc....). L'évaluation s'appuie sur une information spécialement collectée et interprétée pour produire le jugement." (Commission Européenne, Guide MEANS, vol.6).

La région Rhône-Alpes a initié dès 1992 un processus d'évaluation des politiques régionales, ajusté à la marge en 1995 et 1999. D'une façon générale, les régions, du fait notamment des financements du Fonds Social Européen, sont plus avancées que les autres collectivités en matière d'évaluation des politiques publiques. Cela est favorisé aussi par leur domaine d'intervention, avec des compétences plus vastes, et par leur mode de gouvernance, avec des élus moins immédiatement proches des citoyens.

Mais de nombreuses lacunes subsistaient avec le dispositif en place, sans aucun "portage" politique notamment. C'est pourquoi Jean-Jack Queyranne a décidé d'une remise à plat de ce processus d'évaluation régionale et m'a chargé de l'élaboration d'une délibération présentée en juillet 2005 qui institue une "démarche généralisée d'évaluation des politiques régionales". (Voir le détail sur le site du Conseil régional). Quatre à cinq évaluations sont prévues par an. D'ores et déjà sont en cours pour 2005-2006 des évaluations sur : les interventions régionales en matière de politique de la ville, les actions collectives pour les entreprises, les actions économiques dans le cadre des "contrats de développement" Rhône-Alpes qui s'appliquent au niveau

territorial infra-régional, les stations de moyenne montagne, l'installation des agriculteurs. En outre, toutes les mesures du Plan régional pour l'emploi font l'objet d'un dispositif de suivi d'exécution approfondi, avant de pouvoir donner lieu à des évaluations proprement dites après au moins deux ans de mise en œuvre. Il en va de même pour la démarche volontariste de développement durable que la Région a engagée.

En parallèle, une politique régionale active en faveur du développement de la démocratie participative a été initiée, un Vice-Président ayant même été nommé à ce titre. Des rencontres citoyennes ont mobilisé plus de 11.000 personnes autour de quatre thèmes : développer l'emploi et la formation ; construire une région plus solidaire et plus écologique ; la rendre plus sociale et plus ouverte sur le monde ; développer la participation des citoyens aux décisions. Un réseau citoyen a été constitué ; un appel à projets et des ateliers citoyens doivent être mis en place.

De fait, pour moi, une articulation forte est à établir entre évaluation et démocratie participative : pas d'évaluation sans intervention active des citoyens, sinon risque de technocratie ; en sens inverse, pas de démocratie participative sans méthodologie affirmée, sinon risque d'inefficacité. C'est pourquoi, en pleine cohérence avec les orientations défendues de longue date par le GAEC à Lyon et au Grand Lyon, je me suis aussi investi dans cette démarche de démocratie participative, bien décidé à promouvoir en ce domaine les liens avec la mission sur la démarche d'évaluation qui m'a été confiée par le Président.

## Rhône-Alpes avance / suite

Enfin, et ce n'est pas le moins important, une volonté affirmée de développer la participation des Rhône-Alpins à l'élaboration et à l'évaluation des décisions. "Construire une région citoyenne" : conférence régionale pour l'emploi, comités de ligne, conseils locaux de développement, instances participatives territoriales pour l'emploi et la formation, conseil régional de la vie associative, rencontres citoyennes qui ont réuni 11.000 personnes au printemps 2005, réseau régional de démocratie participative, ateliers citoyens et budgets participatifs qui seront expérimentés dès 2006. Autant de modalités qui témoignent de la volonté de la majorité régionale de développer la citoyenneté et d'associer la société civile, organisée ou non organisée au processus de prise de décision politique. C'est naturellement un vaste chantier, ouvert également dans des conditions différentes au Grand Lyon et à la ville de Lyon.



## ASSEMBLEES PLENIERES EN DIRECT

Vous pouvez suivre chaque mois en direct les débats des sessions plénières sur le site Internet de la Région.

De plus, tous les deux mois, France 3 retransmet en direct la séance des questions d'actualité posées par les groupes politiques.

Tous les détails sur [www.cr-rhonealpes.fr](http://www.cr-rhonealpes.fr)